

# Éditorial

Priscilla Coutinho et Gianna Schmitter

7

Revue *Traits-d'Union*

#10 La condition animale : stratégies discursives et représentations

Penser le monde et le vivant autrement : lorsque les catastrophes écologiques s'enchaînent et les enjeux économiques fondés sur l'exploitation (qu'elle soit humaine, animale ou environnementale) s'effondrent dans l'usure de leur propre mécanisme, il devient fort compréhensible que les rapports entre la société et la nature soient remis en question, toujours avec un sentiment d'urgence, sur des fronts multiples et variés. De par sa nature même, une telle remise en question, outre ce sentiment d'urgence qu'elle provoque, tend à prendre aussi une portée universelle et à demander la constitution d'un champ transdisciplinaire progressivement unifié par un même souci épistémologique, dont la démarche réflexive implique de considérer rien de moins que l'humanité dans ses relations avec toutes les catégories du vivant. En fait partie, en premier lieu, la catégorie « Animal », dont le label, aussi vague que négatif, témoigne de l'indétermination qui plane sur les animaux, ces derniers étant pourtant nos semblables les plus proches.

Patrice Rouget ouvre le premier chapitre de son livre *La violence de l'humanisme* en nous rappelant que l'animal n'existe pas et que sa définition « ne se construit que par déterminations négatives. Est animal ce qui n'est ni végétal, ni homme [...] L'animal est un fantôme errant qui divague dans notre imaginaire ». Comment penser alors ce qui n'est pas ? Ou pour reprendre les mots de ce même auteur, ce qui ne répond pas « à une réalité sensible » ni ne renvoie « à une entité intelligible<sup>1</sup> » ? Au bout du compte, quelle serait notre responsabilité morale envers les animaux ? Comment les intégrer à la communauté morale en leur assurant ainsi des droits fondamentaux ?

Comment leur reconnaître une identité ? Comment nos productions culturelles les représentent-elles ?

Bien que le débat autour de la condition animale et du statut moral des animaux trouve ses sources dans l'Antiquité<sup>2</sup> et ait traversé plusieurs périodes de l'histoire occidentale<sup>3</sup>, il insuffle encore aujourd'hui dans les esprits un impératif à la fois moral, esthétique et politique. Si Jeremy Bentham est l'un des premiers philosophes utilitaristes à aborder la question de la souffrance animale<sup>4</sup>, le grand tournant est bien probablement celui qui date des années 1960, lors des manifestations massives contre l'élevage industriel en Angleterre. À la suite de celles-ci, un groupe d'étudiants et de chercheurs d'Oxford structure les bases contemporaines de la pensée de l'éthique animale. C'est grâce à la production intellectuelle de ce groupe et après la lecture du livre *Animals, men and morals*<sup>5</sup> que Peter Singer forgea l'expression *Animal liberation*, titre à la fois d'un article écrit par lui en 1973 et de son livre phare publié deux ans plus tard<sup>6</sup>. En admettant l'existence d'intérêts chez les animaux aussi bien que chez les hommes, Singer remet en cause la suprématie humaine et la discrimination fondée sur le critère de l'espèce (spécisme) qui lui sert de base. Puisque nous sommes face à des êtres sentients (sensibles et capables d'éprouver des sensations), nier toute considération pour les intérêts des autres espèces ne saurait qu'être injustifié, et aurait pour seul but de légitimer l'exploitation humaine sur le non-humain. Cela a d'ailleurs été le raisonnement employé pour justifier l'exploitation des Noirs et aussi la subordination des femmes à la domination masculine. C'est en effet par l'analogie avec d'autres discriminations arbitraires, ayant pour base la

race (racisme) ou le sexe (sexisme) que le concept du spécisme est né. Il apparaît pour la première fois en 1970 dans les écrits du psychologue britannique Richard Ryder, mais sera récupéré quelques années plus tard et largement popularisé par les travaux de Singer.

Contrairement à l'ancienne dichotomie qui, considérant que les hommes étaient les seuls êtres raisonnables, en faisait des sujets de droits, à l'inverse des animaux, jugés dépourvus de capacité réflexive, ce qui les ravalait au statut de choses, la reconnaissance de la sensibilité chez ces derniers fait basculer le paradigme de la communauté morale en vigueur. Admettre que les animaux ressentent de la souffrance, ont des sentiments et éprouvent des sensations, signifie réviser les arguments qui ont fondé la distinction établie par la justice entre hommes et animaux, en faisant des membres de ces deux groupes, au moins en principe, des sujets de droit. En donnant suite à cette réflexion, le grand livre fondateur des droits des animaux du philosophe Tom Regan, *The case for animals rights*<sup>7</sup>, a apporté une contribution inestimable aux débats contemporains sur la morale et la justice à leur égard. Revendiquant l'abolitionnisme, Regan radicalise la discussion éthique : il s'agit d'interdire et de mettre fin dès l'instant présent à toute exploitation animale — contrairement à l'approche welfariste de Singer qui est celle du bien-être animal. Sous cette dernière perspective, plutôt que le fait même d'exploiter les animaux, on s'oppose à la manière dont on le fait.

Dans la lignée de ce mouvement animaliste des années 70, les *Animal Studies* surgissent comme un large domaine de recherche dont la caractéristique principale est celle de faire dialoguer les champs d'études les plus divers : l'écologie, la zoologie, l'anthropologie, l'éthologie, la philosophie, les arts, la littérature, le droit, l'histoire, la sociologie, entre autres<sup>8</sup>. De cette approche plurielle, et grâce notam-

ment aux connaissances apportées par l'éthologie, révélant la complexité sociale des espèces et l'existence d'une culture chez les animaux, la dichotomie homme/animal — ainsi que la façon de représenter ces derniers — fera l'objet d'une importante remise en question. C'est d'ailleurs dans le but de réduire la distance entre ces catégories arbitraires, assurant une place de supériorité exclusive aux hommes, que la distinction « animaux humains » et « animaux non humains » sera largement adoptée par les chercheur·euse·s animalistes.

En France, la pensée animaliste est marquée par la parution du livre *Le silence des bêtes*<sup>9</sup> d'Elisabeth de Fontenay. Depuis, d'autres travaux ont donné suite au développement de la question et en ont élargi les perspectives réflexives. Parmi les spécialistes contribuant à la consolidation de ce domaine d'études, il nous semble important de référencer certains des ouvrages éminents parus ces dernières années, tels que ceux de Jean-Baptiste Jeangèneportant sur l'éthique animale<sup>10</sup>; les travaux de Florence Burgat sur la condition animale dans les sociétés industrielles<sup>11</sup>; ceux d'Éric Baratay sur l'histoire animale<sup>12</sup> et de Pierre Serna sur l'histoire politique des animaux<sup>13</sup>; la production de Corine Pelluchon, qui met en cause les liens éthiques entre écologie et cause animale<sup>14</sup>, ou encore celle de Jean-Pierre Marguénaud se tournant vers la jurisprudence française à l'égard des animaux<sup>15</sup>.

Dans la projection de la relation homme/animal, les genres littéraires s'ouvrent également vers un nouvel horizon, au point que l'année 2019 voit se créer un « Prix Maya », destiné à récompenser les œuvres animalistes<sup>16</sup>. Depuis quelques années, paraissent en effet des romans qui ne se limitent pas à représenter les animaux comme les supports de la satire, ou comme des adjuvants, mais tentent de défendre leur cause<sup>17</sup>. Ces récits transposent dans le registre littéraire la sentience animale, ce qui laisse émerger dans leurs intri-

gues une nouvelle subjectivité<sup>18</sup>. Cette notion clé du débat éthique est parfois poussée plus loin, car il ne s'agit plus (ou plus seulement) de représenter des bêtes anthropomorphisées, dont une vaste production littéraire a été peuplée par le passé, mais de reconnaître chez eux une individualité résultant de l'ensemble de leur vécu et expériences personnelles<sup>19</sup>. Les stratégies narratives font également appel à l'empathie du lecteur lorsque l'inversion des rôles vient brouiller les frontières entre les espèces ou soulignent l'humanité chez les animaux pour s'interroger sur la bestialité<sup>21</sup>. Les études littéraires mondiales se sont bien sûr emparées de ce nouvel objet. C'est le cas, parmi d'autres, de la « zooliteratura », qui inaugure un champ d'études encore jeune, mais néanmoins très prometteur, dans le contexte universitaire brésilien<sup>22</sup>, ou encore de l'« *ecocriticism* » qui depuis une quinzaine d'années est en train de consolider une approche théorique de grande amplitude en Amérique du Nord. À la lumière des débats philosophiques, politiques et économiques contemporaines, les écrivain·e·s écologistes questionnent la vision anthropocentrique du monde. En attribuant aux animaux non humains un rôle majeur d'intermédiaire entre l'homme et la nature, ils revendiquent une vision du monde basée sur le principe d'interdépendance, de solidarité et de respect envers tous les vivants<sup>23</sup>. Il est important de remarquer que dans l'univers littéraire français s'institutionnalise également un nouveau domaine de recherche : la zoopoétique. Il s'agit du programme *Animots* créée par Anne Simon<sup>24</sup>. En récupérant ce jeu de mots forgé par Jacques Derrida — « animot » au singulier — le programme compte mettre à l'honneur l'interdisciplinarité que les études animales impliquent. Par conséquent, la littérature établit un dialogue avec les sciences du vivant, dans le but de restituer la diversité de l'univers animal, mettant en lumière sa complexité, cela afin de sortir les bêtes de cette catégorie dans laquelle le lan-

gage humain, par sa violence, a réussi à les emprisonner, en les réduisant à un seul mot<sup>25</sup>.

Une fois posées ces bases théoriques, il est néanmoins nécessaire de se tourner vers l'acteur majeur de la sensibilisation sociale : les associations de protection animale et leurs interventions militantes, qui ont popularisé les questionnements de tous les théoriciens animalistes et sont en train de forger l'opinion publique dans son adhésion progressive à la cause<sup>26</sup>. L'intensification de leur travail dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et leur dénonciation de plus en plus fréquente des maltraitements et de l'exploitation animale dans les milieux les plus divers (abattage industriel, parcs zoos, spectacles, etc.) les amènent à réclamer des mesures institutionnelles ainsi qu'une conscientisation individuelle capable de créer de nouveaux modes de consommation.

D'autre part, des mouvements sociaux et politiques, tel que le véganisme, qui refuse toute forme d'exploitation animale et prône principalement la non-consommation de viande et de produits d'origine animale, se fait une place dans la société contemporaine. Car si la mort des bêtes était supposément pleine de sens et encadrée par les rituels des sacrifices ancestraux, elle s'est faite progressivement oublier dans les coulisses de l'industrie agro-alimentaire de notre ère. C'est pourquoi les investigations, ainsi que les stratégies communicatives de fort impact médiatique mises en place par des associations telles que L214 en France, cherchent à exposer les dimensions et les méthodes de cette entreprise mondiale<sup>27</sup>.

\*\*\*

Les articles que nous proposons dans ce dixième numéro de la *Revue Traits-d'Union* sont consacrés en majorité à des productions artistiques ou littéraires qui questionnent nos représen-

tations de l'animalité et nos normes éthiques et esthétiques. Ces articles illustrent la multiplicité thématique et méthodologique qui constitue la base même des études animales et justifie sa démarche transdisciplinaire. C'est pour cette raison que nous avons fait le choix de ne pas séparer les arts, la littérature et les médias. En raison de leur dimension communicationnelle et de leur performativité, les discours référentiels et non référentiels peuvent en effet être considérés dans une relation de continuité. Littérature et arts ne sont en effet ni les simples réceptacles des questionnements contemporains, ni les produits d'un pur jeu formel autotélique. Ils contribuent à forger les représentations et à orienter les normes morales, confirmant ainsi leur rôle éthico-politique.

Le numéro est divisé en quatre volets qui sont chacun consacrés à un axe spécifique de réflexion, et il est enrichi d'un « Dossier Invités » en deux temps, qui accueille les contributions d'universitaires et de romanciers. La première partie du dossier vient compléter l'introduction : Violette Pouillard, historienne à l'université de Gand, nous offre d'abord une présentation des études animales, en faisant part de son expérience de recherche. À destination des jeunes chercheur·euse·s qui pourraient désirer s'y engager, elle évoque aussi bien les enjeux d'interculturalité et d'interdisciplinarité que le processus de légitimation, qui constituent à la fois un défi et une richesse pour ce champ académique. Florence Burgat, philosophe française spécialiste du droit animalier et de la phénoménologie de la vie animale, partage ensuite une de ses conférences avec nous, donnée en 2019 dans un cadre très particulier, puisqu'il s'agissait de s'adresser au groupe « Élevage » au Sénat. Revenant sur l'histoire de l'exploitation animale, elle dénonce aussi bien la sacralisation de la consommation carnée par les pratiques rituelles que sa banalisation

sous le prétexte du caractère naturel de la mort. En s'appuyant sur Derrida et sur Merleau-Ponty, elle expose les motifs de son opposition aux systèmes des abattoirs et aux stratégies marketing autour de la viande, et fait valoir la nécessité de reconnaître aux animaux des droits. L'historien Éric Baratay nous invite quant à lui à prendre acte du fait que la recherche converge aujourd'hui et depuis quarante ans pour démontrer que les animaux sont capables d'émotion et d'intelligence, et qu'il est temps de renoncer à la croyance que les hommes et les animaux n'auraient que la corporéité en commun.

Puis, la première partie du numéro se consacre à l'étude des discours militants, dont il s'agit de dégager les stratégies argumentatives. Les deux études présentées ici ont par ailleurs en commun qu'elles s'intéressent non seulement aux constructions discursives, mais cherchent également à en évaluer l'efficacité persuasive. Elsa Delanoue s'intéresse à la controverse autour de l'élevage, et montre en quoi sa médiatisation transforme les normes sociales, en faveur d'un souci croissant pour le bien-être animal. En s'appuyant sur une contextualisation historique précise, l'autrice examine les arguments des éleveurs, ainsi que ceux des défenseurs de la cause animale, et démontre que les uns recourent à un discours scientifico-technique, quand les autres utilisent les émotions et l'identification. Puis, Romain Espinosa établit une cartographie des associations françaises en faveur de la cause animale. Son enquête, à laquelle dix-sept associations ont répondu, met en évidence une hétérogénéité certaine des représentations de ce qu'est l'action pour la cause animale. Néanmoins, elle souligne que le militantisme français se caractérise globalement par une position welfariste et par la modération dans ses modes d'action, selon une tendance étroitement liée aux théories d'Henry Spira.

Intitulé « Convergences éthiques, esthétiques et politiques », le deuxième volet du numéro ouvre un nouvel axe de la réflexion, et explore la pertinence et les limites du rapprochement entre spécisme, sexisme et racisme. Souvent employée par les militants de la cause animale pour dénoncer la maltraitance massive que subissent les animaux, et tout aussi souvent objet de litiges avec leurs opposants qui la jugent excessive, cette analogie est le revers d'une technique argumentative fréquente qui consiste à assimiler les humains à des animaux, le plus souvent de manière dégradante. Mathilde Royet, apporte ainsi un précieux éclairage théorique à cet ensemble, et explore les enjeux philosophiques et rhétoriques de l'analogie sexisme-racisme-spécisme. L'article rappelle le fonctionnement de cette figure de pensée qui permet d'appréhender l'inconnu au moyen du connu. S'il présente ainsi des vertus pédagogiques certaines, cet outil n'a-t-il pas cependant pour effet de nuire réciproquement à l'une et l'autre des causes qu'il prétend éclairer ? En s'appuyant notamment sur l'ouvrage de Carol J. Adams, *La Politique sexuelle de la viande* (2016), l'article d'Héloïse Van Appelghem montre par la suite comment les *roadmovies* américains des années 2000 et 2010 articulent féminité et animalité. Le plus souvent, ces films déploient l'archétype essentialiste de la « femme sauvage », en rupture avec la société et désireuse de renouer avec la nature nourricière et pure, conformé à l'imaginaire de la *wilderness*. *Mad Max : Fury Road* (2015) est un cas à part, car l'animalisation des femmes sert à dénoncer les oppressions qu'elles subissent. Cependant, l'analogie ne semble pas ici servir un discours antispéciste. L'article suivant, celui d'Émeline Baudet, soulève la même interrogation, cette fois dans le genre romanesque, à travers deux romans sud-africains, *Ninive* (2011) de Henrietta Rose-Innes et *The whale caller* (2005) de Zakes Mda. Ils ont en commun de dénoncer les illusions de

la « nation arc-en-ciel » en recourant à un rapprochement entre spécisme et Apartheid. En mettant en évidence des phénomènes communs de hiérarchisation, de ségrégation et de violence, ces romans questionnent la possibilité d'une cohabitation sans domination.

Le deuxième volet du « Dossier invités » intègre ensuite deux propositions des romanciers Camille Brunel et Ondjaki. Dans un essai inspiré d'une conversation avec sa nièce, le premier invite à réfléchir à un stéréotype genré qui conduit les fillettes à vouer une grande affection pour les dauphins. Comment expliquer cette préférence ? Cet intérêt particulier est-il un autre lieu de rencontre entre spécisme et sexisme ? Le texte suivant ne quitte pas l'univers de l'enfance, puisque l'écrivain angolais Ondjaki propose une nouvelle poétique et autofictionnelle, dans laquelle il évoque deux lointains souvenirs, qui marquent le passage de la cruauté initiale du narrateur envers les chats, à sa capacité à nouer un lien intime avec eux. Il rend ainsi sensible le chemin qui l'a conduit à « penser autrement les animaux », selon les mots d'Éric Baratay.

À la suite du « Dossier Invités », s'ouvre une troisième série d'articles, qui invitent à s'interroger sur la manière de représenter et de faire parler l'animalité dans les œuvres littéraires, dans cette langue étrangère qu'est celle des humains. Que peut la littérature pour défendre la cause de ceux qui ne disposent pas des outils pour le faire ? De quel droit prendre la parole à leur place ? Comment rendre compte d'une expérience du monde profondément autre, avec des médiums tout à fait anthropocentrés ? En s'appuyant sur les travaux de zoopoétique menés par Anne Simon et sur la « poétique » développée par Jean-Claude Pinson, l'article de Claire Cazajous-Augé montre que les nouvelles écologiques de Rick Bass, auteur nord-américain et militant, répondent à la gageure d'une représentation éthique des animaux

en explorant les ressources littéraires. Sa prose, non seulement laisse place aux affects et particulièrement à l'empathie, mais en plus utilise des effets sonores pour faire entendre les styles de chaque être. Au moyen du rythme, des sonorités, voire de la corporéité des mouvements de la syntaxe, ainsi que du silence, le langage poétique transmet, en partie, ce dont l'humain ne peut faire l'expérience. Les formes poétiques traduisent ainsi les formes de vies animales. L'article suivant, celui de Clémence Mesnier, explore un procédé littéraire spécifique, celui de la prosopopée, procédé par lequel le narrateur d'un récit peut imaginer la parole d'entités qui en sont *a priori* privées. Cette stratégie rhétorique est commune à trois romans : *Anima* (2012) de Wajdi Mouawad, *Le cul de Judas* (1983) d'Antonio Lobo Antunes et *Le marchand de passés* (2004) de José Eduardo Agualusa. Loin d'être une simple figure ponctuelle, elle devient le dispositif narratif central, investie d'un sens éthique, voire politique : les animaux constituent un chœur polyphonique, qui dénoncent la bestialité des humains et qui sensibilisent à la vulnérabilité de leur existence. En contrepoint de ces deux approches, l'article suivant, celui d'Alice Brière-Hacquet, montre que Jean-Claude Mourlevat fait le choix de tenir, dans son roman *Jefferson* (2018), un discours explicitement engagé, dans lequel les animaux sont doués de parole et témoignent de la violence dont ils sont victimes, ainsi que de la cruauté dont sont coupables les humains. Mais encore faut-il préciser que ce roman a pour particularité qu'il s'adresse aux enfants : il renouvelle donc considérablement le genre de la fable animalière, tout en venant enrichir notre questionnement sur la diversité des représentations de la cause animale dans la littérature contemporaine. Le dernier article de cette série, celui de Célia Hoffstetter, montre que la réflexion doit en réalité partir de plus loin encore, et commencer par les

catégories linguistiques elles-mêmes. L'autrice analyse le traitement linguistique d'animaux dits « supérieurs », soit les mammifères, et « inférieurs », par exemple les mollusques et les insectes. Selon le contexte, les membres de la catégorie [animal] peuvent en réalité être placés du côté des humains, et désignés par des pronoms personnels du type *he* ou *she*, tout comme ils peuvent être rapprochés de la catégorie [inanimé] et désignés par le pronom *it*. Les référents animaux se voient en fait attribuer un degré d'agentivité variable, ce qui montre que, sur le plan linguistique, il y a une porosité entre les catégories [animal] et [humain]. Le traitement linguistique des créatures imaginaires dans la science-fiction et la *fantasy* vient confirmer cette conclusion, car, même quand elles sont désignées par le nom *animal*, ces créatures sont souvent douées de parole et donc traitées linguistiquement comme des membres de la catégorie [humain].

Le dernier volet du numéro montre à son tour en quoi les arts plastiques, les arts de la scène et la littérature participent au renouvellement des sensibilités en exposant l'animalité faite viande. En donnant à voir ou à imaginer les animaux réduits à leur chair, les œuvres évoquées confrontent les spectateurs et les lecteurs à des expériences artistiques parfois radicales, qui défient ses normes éthiques et esthétiques. Hannah Cornelus nous invite à pénétrer l'univers littéraire de deux romans contemporains français, *180 jours* (2013) d'Isabelle Sorente et *Comme une bête* (2012) de Joy Sorman, qui ont en commun de diffuser des idées « néocarnistes ». Si les deux romans remettent en question l'industrie de la viande, ils n'adhèrent pas pour autant aux discours végétariens et/ou végétaliens, qu'ils considèrent comme trop radicaux et auxquels ils reprochent d'accroître artificiellement la différenciation entre l'homme et l'animal. Refusant de dissimuler la violence qu'impliquerait naturellement la

chaîne alimentaire, ils valorisent plutôt une (re)ritualisation de la mise à mort des animaux : la manducation, faite expérience métaphysique, apparaît alors comme une occasion de reconnaître sa propre animalité. L'article de Vincent Lecomte offre alors un panorama des œuvres d'art de l'époque contemporaine qui ont investi la cause animale, non seulement en tant qu'objet de représentation, mais également comme matière première de la création. Quand la viande est ramenée à sa dimension macabre, et l'humain, à sa place de consommateur carnivore, le spectacle devient presque insoutenable, éveillant au moins l'inquiétude, parfois la colère, et souvent le dégoût. Enfin, l'article de Céline-Marie Hervé montre comment la scène théâtrale peut également devenir un lieu d'interpellation morale et politique. L'autrice revient sur le scandale qu'avait suscité, en 2005, la performance de Rodrigo García, *Accidens. Matar para comer*, dans laquelle le comédien abat, cuit et mange un homard devant les yeux des spectateurs, conviés à assister à une nouvelle Passion carniste, où l'animal devient martyr. Or, une telle mise en scène fait vaciller la séparation entre la fiction et le réel, car le homard demeure bel et bien mort à l'issue de la représentation. Dès lors, la polémique sur la souffrance animale se double d'un questionnement sur la liberté de la création et de l'amoralité de l'art.

\*\*\*

Se tourner vers les animaux non-humains et leur condition implique un changement de perspective, puisqu'il s'agit, à la limite, de mettre en jeu la divinisation de l'homme et sa place de maître suprême de la nature, prônées dans des sphères culturelles déterminées. C'est donc toute cette suprématie attribuée à l'homme — et les droits illimités qu'elle lui octroie — qui est affrontée par et dans l'exercice d'une telle altérité. Toutefois, cette mutation du regard porté sur les animaux est en

train de progresser, et les discours à propos de la condition animale se multiplient, tout en proposant un exercice réflexif pluriel.

Dans ce sens, le domaine juridique, par exemple, fait ses premiers pas vers l'attribution de droits moraux aux animaux non-humains<sup>28</sup>. Ce fait se matérialise dans le cas de Cecilia, le premier chimpanzé femelle à être qualifié de « personne non-humaine dotée de droits fondamentaux » par un tribunal en Argentine. Sa mise en liberté, après avoir bénéficié d'un *habeas corpus*, constitue un fait unique dans l'histoire du droit animalier, car elle extrait un animal de la catégorie des biens, en lui permettant de jouir d'un droit jusqu'à présent réservé aux humains<sup>29</sup>. Son jugement est suivi de celui de Sandra, femelle orang-outan, libérée en 2018 de sa vie en captivité grâce à la décision du tribunal argentin, qui lui a attribué le statut d'un sujet non-humain ayant le droit à la liberté.

Malgré leur classement juridique — les animaux sont considérés comme des biens meubles, ce qui autorise les hommes à en disposer comme bon leur semble<sup>30</sup> — le code civil français reconnaît en 2015 qu'ils sont des « êtres vivants doués de sensibilité ». Quoiqu'ils restent encore soumis au régime des biens, ce nouveau statut juridique représente l'aboutissement historique d'un long parcours de débats politiques. Suite à ces mêmes débats, le premier parti politique pour les animaux en France voit jour en 2016. La prise en compte des intérêts des animaux, ainsi qu'une autre façon de penser la relation animaux/humains sont à la base de leurs programmes.

La condition animale est toujours loin de faire consensus, mais les nouveaux récits dont elle fait objet témoignent d'une évolution des idées et soulèvent de nouvelles interrogations, aussi bien dans le domaine artistique que scientifique. Le respect de tous les vivants impliquerait-il nécessairement le détronement de l'humain ? La recon-

naissance d'un droit moral des animaux passerait-elle forcément par une négation de l'animalité chez les hommes ? Les textes réunis dans ce numéro prouvent la vitalité de cette réflexion. Ils sont révélateurs des questionnements qui nous interpelle historiquement et collectivement, questionnements qui impliquent une complexité critique et pluridisciplinaire, notamment dans le milieu académique. Comment conjuguer militantisme et recherche scientifique ? Dans quelle mesure l'université peut s'emparer d'un discours militant ? Son discours savant/théorique peut-il servir une cause ?

\*\*\*

La préparation de ce dixième numéro a été accompagnée d'une série de rencontres mensuelles avec les auteurs Camille Brunel, Éric Chevillard et Vincent Message, la dessinatrice Rosa B., l'historien Éric Baratay, la philosophe Florence Burgat, le sociologue Jérôme Michalon et le psychologue et militant Hugo Bouxom. Nous les remercions toutes et tous très chaleureusement pour la bienveillance avec laquelle ils ont accueilli nos questions et pour la convivialité des échanges qu'ils nous ont offerts. ●

<sup>1</sup> Rouget Patrice, *La Violence de l'humanisme*, Paris, Calmann-Lévy, 2014.

<sup>2</sup> Plutarque, *S'il est loisible de manger chair*, traduit du grec par l'évêque Jacques Amyot en 1572, in *Trois traités pour les animaux*, Paris, P.O.L., 1992 ; Porphyre, *De l'abstinence*, texte établi et traduit du grec par Jean Bouffartigue et Michel Patillon, Paris, Les Belles Lettres, 2003 pour tome I : introduction et livre I et le tome III : livre IV ; 1979 pour le tome II : livres II et III.

<sup>3</sup> Larue Renan, *Le Végétarisme des Lumières. L'abstinence de viande dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

<sup>4</sup> Bentham Jérémy, *Introduction aux principes de morale et de législation*, Paris, Vrin, 2011.

<sup>5</sup> Godlovitch S. et Harris J., *Animals, Men and Morals: An Enquiry into the Maltreatment of non-humans*, London, Victor Gollancz, 1971.

<sup>6</sup> Singer Peter, *Animal Liberation*, Harper Collins, 1975 ; en français : *La libération animale* [1975], Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2012.

<sup>7</sup> Regan Tom, *The case for animal rights*, University of California Press, 1983 ; en français : *Les droits des animaux*, Paris, Hermann, coll. « L'avocat du diable », 2013.

<sup>8</sup> Dardenne Emilie, *Introduction aux études animales*, Presses Universitaires de France, 2020.

<sup>9</sup> Fontenay Elisabeth de, *Le Silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris, Fayard, 1998.

<sup>10</sup> Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, *Éthique animale*, Paris, PUF, 2008 ; *Anthologie d'éthique animale*, Paris, PUF, 2011.

<sup>11</sup> Burgat Florence, *L'Humanité carnivore*, Paris, Seuil, 2017 ; *La cause des animaux*, Paris, Buchet-Castel, 2015.

<sup>12</sup> Baratay Éric, *Le Point de vue animal, une autre version de l'histoire*, Paris, Seuil, 2012 ; *Biographies animales : des vies retrouvées*, Paris, Seuil, 2017.

<sup>13</sup> Serna Pierre, *Comme des bêtes. Histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840)*, Paris, Fayard, 2017 ; *L'animal en République. 1789-1802, genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 2016.

<sup>14</sup> Pelluchon Corine, *Manifeste animaliste : politiser la cause animale*, Paris, Alma éditeur, 2017 ; *Éthique de la considération*, Paris, Seuil, 2018.

<sup>15</sup> Marguénau Jean-Pierre, Leroy Jacques et Burgat Florence, *Le droit animalier*, Paris, 2016 ; Marguénau Jean-Pierre, Leroy Jacques (dir.), *Code de l'animal*, Litec Lexis Nexis, 2019.

<sup>16</sup> Ce prix, qui récompense des œuvres de fiction (roman, bande-dessinée et littérature jeunesse), a été créé à l'initiative de l'association Educ Pop Animaliste et est soutenu par l'Association végétarienne de France, L214 et le Mouvement Utopia.

<sup>17</sup> Schoentjes Pierre, *Littérature et écologie : le mur des abeilles*, Paris, Éditions Corti, 2020 ; voir aussi Clovis Maillat Chloé, « Et si la théorie végétarienne (francophone) était littéraire ? », *Acta Fabula*, 2020, vol. 21, n° 7. Par exemple, voir le roman suivant : Tokarczuk Olga, *Sur les ossements des morts*, Paris, Libretto, 2014.

<sup>18</sup> Tawada Yoko, *Histoire de Knut*, Paris, Verdier, 2016.

<sup>19</sup> Brunel Camille, *La Guérilla des animaux*, Paris, Alma éditeur, 2018 ; *Les Métamorphoses*, Paris, Alma éditeur, 2020 ; Darrieussecq Marie, *Le mal de mer*, Paris, P.O.L., 1999.

<sup>20</sup> Message Vincent, *Défaite des maîtres et des possesseurs*, Paris, Seuil, 2016.

<sup>21</sup> Del Amo Jean-Baptiste, *Règne animal*, Paris, Gallimard, 2016.

<sup>22</sup> Maciel Maria Esther, *O animal escrito : um olhar sobre a zooliteratura contemporânea*, São Paulo, Lumme Editor, 2008 et *Literatura e animalidade*, São Paulo, Civilização Brasileira, 2016.

<sup>23</sup> Grandjeat Yves-Charles, « Chapitre VI : La place de l'animal dans la littérature d'environnement américaine » in *La question animale : entre science, littérature et philosophie*, Rennes, presses universitaires de Rennes, 2011, en ligne : <https://books.openedition.org/pur/38510?lang=fr> [consulté le 4 février 2021].

<sup>24</sup> Cf. <https://animots.hypotheses.org/projet>.

<sup>25</sup> Derrida Jacques, *L'animal que donc je suis*, Paris, Galilée, 2006.

<sup>26</sup> Carrié Fabien et Traïni Christophe (dir.), *S'engager pour les animaux*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « La vie des idées », 2019

<sup>27</sup> L214 & Eyes on Animals, *La face cachée de nos assiettes*, Paris, Robert Laffont, 2019 ; L214, *Quand la faim ne justifie plus les moyens*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2019.

<sup>28</sup> Donaldson Sue et Kymlicka Will, *Zoopolis : une théorie politique des droits de l'animal*, traduit par Pierre Madelin, Paris, Alma éditeur, 2016 [2011].

<sup>29</sup> Marguénaud Jean-Pierre, « La femelle chimpanzé Cecilia, premier animal reconnu comme personne juridique non humaine » in *Revue semestrielle de droit animalier 2/2016*, p.15-26, en ligne : [https://www.unilim.fr/omij/files/2017/06/RSDA\\_2\\_2016.pdf](https://www.unilim.fr/omij/files/2017/06/RSDA_2_2016.pdf) [consulté le 27 janvier 2021].

<sup>30</sup> Burgat Florence, *Être le bien d'un autre*, Paris, Rivages Poche Petite Bibliothèque, 2018.

